

REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRETS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
-----  
A N N E E 1961 -§- N° 195 /PR.SGCM.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey;
- VU le Décret n° 381/PCM. du 20 Décembre 1960 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;
- VU le Décret n° III/PR.Cab du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;

D E C R E T E :

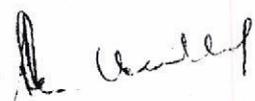
ARTICLE 1er.- Me Bertin Borna, Ministre de la Fonction Publique et du Travail est chargé de l'intérim du Ministre de la Justice et de la législation pendant l'absence de Me Joseph KEKE.-

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

AMPLIATIONS :

P.R.	.....	15
S.G.C.M.	.....	3
A.N.	.....	1
Ministres	.....	13
J.O.R.D.	.....	1

PORTO-NOVO, le 10 Juillet 1961.-  
P. le Président de la République  
absent,  
Le Vice-Président de la République,

  
S.M. APITHY